



Rapport d'activités 2023

510 rue Saint-Léonard 4000 Liège

Tél 04 228 14 40

Fax 04 228 14 51

tabane@tabane.be

Contenu de ce rapport

- 1) Introduction (contexte global et au niveau de l'équipe)
- 2) Premières missions
 - 2.1 Présentation des actions réalisées
 - A. Les consultations psychothérapeutiques, sociales et médicales
 - B. Les activités collectives
 - C. Le soutien aux réfugiés ukrainiens
 - D. Formation et soutien des travailleurs psychomédicosociaux du réseau
 - E. Partenariats et travail en réseau
 - 2.2 Présentation du public
 - 2.3 Organisation interne
- 3) Projet « Parents en exil » (PEX)
 - 3.1 Composition de l'équipe et temps de prestation
 - 3.2 Services proposés
 - 3.3 Bilan de l'activité
 - A. Statistiques
 - B. Activités collectives
 - C. Formations et supervisions
 - D. Autres activités
 - E. Collaborations avec le réseau
- 4) Présentation de l'équipe
- 5) Perspectives

1. Introduction

Comme l'an dernier, après une brève introduction rappelant quelques éléments de contexte général, nous présentons ce rapport en deux parties distinctes, l'une concernant les « premières missions » de Tabane et l'autre ce qui concerne le projet « Parents en exil ». En effet, beaucoup d'éléments distinguent les missions, activités, organisation, financement de ces deux « branches » de Tabane. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas des liens et des passerelles entre elles. Elles sont partiellement évoquées à l'un ou l'autre endroit de ce rapport.

1.1 contexte global

En 2023, le droit d'asile en Belgique est marqué par trois évènements majeurs, la guerre en Ukraine qui se poursuit, la guerre dans la bande de Gaza, et la crise de l'accueil qui se poursuit en Belgique.

Depuis le 10 mars 2022, et l'arrivée des premières personnes fuyant l'Ukraine, 77.636 attestations de protection temporaires leur ont été délivrées par l'Office des Etrangers, dont 15.343 au cours de l'année 2023.

En 2023, outre les Ukrainiens qui continuent à bénéficier d'un régime particulier et plus favorable, 35.507 personnes ont introduit une demande de protection internationale, soit une légère diminution par rapport à 2022.

Les principaux pays de provenance des demandeurs de protection internationale sont : la Syrie (4.227), l'Afghanistan (3.718), la Palestine (3.249), la Turquie (2.570) et l'Erythrée (2.209).

Comme l'an dernier, le taux de reconnaissance global (statut de réfugié et octroi de la protection subsidiaire) est de 43%.

Malgré les milliers de condamnations de l'Etat belge par les tribunaux, la « crise de l'accueil » se poursuit et de nombreuses personnes continuent à ne pas être prises en charge par l'Etat pendant l'examen de leur demande de protection internationale.

1.2 Au niveau de l'équipe

En 2023, nous avons connu de grosses difficultés financières principalement liées au retard extrême de l'arrivée de notre « première avance » de subside 2023 de la Région wallonne, avance qui nous est parvenue le 27 décembre 2023 ! De plus, comme l'arrêté régional pour cette subvention n'a été reçu ... qu'au début 2024, il nous était impossible de solliciter un prêt bancaire qui aurait été garanti par ce subside. Heureusement, nous avons pu compter sur l'aide du Club André Baillon, le partenaire

indispensable de notre dispositif, qui nous a prêté au fur et à mesure l'argent nécessaire pour fonctionner pendant cette année.

Par ailleurs, il a fallu pourvoir au remplacement de notre secrétaire (dont le départ a mis au jour différents éléments de crise interne non identifiés jusque-là) ainsi qu'à celui d'une des psychologues « premières missions », elle-même sous contrat de remplacement. Le recrutement de la nouvelle psychologue a pris un temps considérable, principalement du fait que la première personne retenue s'est finalement désistée. Au final, le poste sera resté vacant de septembre à décembre.

En juin, pour ménager l'équipe et pour permettre d'assurer des prises en charge correctes, nous avons pris la décision de ne plus accepter de nouvelles demandes pendant 2 ou 3 mois. Finalement, ce ne sera qu'en janvier 2024 que nous ouvrirons à nouveau la porte pour de nouvelles demandes. Seules exceptions, comme nous avons reçu un subside spécifique pour les Ukrainiens permettant d'augmenter les temps de travail de plusieurs personnes de l'équipe, ces derniers ont continué à pouvoir introduire leur demande et être pris en charge.

Côté remplacement, signalons encore que notre assistante sociale était en maladie fin 2022 et début 2023. Plusieurs assistantes sociales récemment diplômées se sont succédées pour la remplacer. Elle a finalement repris son poste mais avec un mi-temps médical. Plutôt qu'une assistante à temps plein, Tabane dispose actuellement de deux assistantes sociales à mi-temps, ce qui comporte certains avantages, et d'autres inconvénients.

Du côté de « Parents en exil » (PEX), la grande stabilité que l'équipe connaissait depuis le lancement du projet a maintenant pris fin puisque sur les quatre personnes, deux sont parties, l'une pour un congé sans solde de longue durée et l'autre définitivement. Le changement ne s'arrêtera pas là puisque la coordinatrice partira à son tour en 2024, pour prendre sa retraite cette fois.

2. Premières missions

En 2023, nous avons accueilli 342 personnes à Tabane - dont 127 nouvelles demandes de personnes originaires de 32 pays différents.

Ces 342 personnes, femmes, hommes, enfants originaires de 45 pays ont été reçus, soignés, accompagnés par le dispositif Tabane pour

- apaiser leurs souffrances physiques et psychiques
- apprendre à vivre avec leurs traumatismes
- tisser de nouveaux liens sociaux
- être soutenus dans leurs démarches d'intégration

2.1 Présentation des actions réalisées

Avant de faire rapport des actions menées à Tabane et pour illustrer le genre de situations dans lesquelles nous intervenons, voici la présentation de l'une d'entre elles.

Mme B. est une dame ivoirienne sans titre de séjour, maman de 3 jeunes enfants (5ans, 3 ans et un bébé de 6 mois). Madame est suivie au niveau psychologique et au niveau social. La famille vient aussi au Collectif à Tabane. Tous sont hébergés dans un logement de la Ville de Liège géré par le Collectif de La Voix des Sans Papiers. Depuis la naissance de sa fille en juillet 2023, Mme est également suivie par notre équipe Parents en exil (PEX). Son compagnon et père des enfants habite avec eux et se montre violent envers Madame. Les enfants ont déjà rapporté les violences subies par leur mère. En décembre 2023, la famille se retrouve à la rue. Le compagnon dort sur son lieu de travail mais Madame et les enfants dorment deux nuits dehors sous un froid glacial. Cette situation mobilise l'équipe Tabane – PEX : appels de Foyers d'accueil, Centre d'hébergements, auberges de jeunesse, ... Sans papiers ni revenu, toutes les portes lui sont fermées.

D'autres services se mobilisent également pour madame et les enfants : Point d'appui, la Voix des Sans papiers, l'ONE de sainte Marguerite ainsi que son avocate.

Madame sera finalement logée en urgence dans un logement de transit lié au SSM du Club André Baillon pour ensuite être admise dans un centre d'accueil pour demandeur d'asile Fedasil.

La mobilisation des différentes équipes nous a mis en réflexion notamment sur les prises de décisions en urgence et la place de la concertation entre équipes et entre collègues au sein d'une même équipe.

A) Les consultations psychothérapeutiques, sociales et médicales

En 2023, nous avons enregistré 1858 RV pour des **consultations psychothérapeutiques** pour 205 personnes ou familles différentes. Ces 1858 RV ont donné lieu à 1105 consultations en vis-à-vis et 154 consultations à distance. 599 RV n'ont pas abouti (205 personnes qui ne sont pas venues à leur RV, 260 qui ont annulé tardivement et 134 RV pour lesquels c'est nous qui avons dû déplacer ou annuler, suite à l'absence de l'interprète ou l'empêchement de la thérapeute). Quasiment la moitié des consultations se sont déroulées avec interprète.

Comme évoqué en introduction, la crise de l'accueil se poursuit. A Tabane, nous avons reçu plusieurs personnes arrivées en Belgique récemment, ayant demandé l'asile mais

se retrouvant à la rue faute de places d'accueil dans un centre Fedasil. Ce sont des personnes épuisées, traumatisées par la vie dans la rue et totalement perdues.

Depuis le mois d'octobre 2023, nous avons aussi constaté une augmentation des demandes de suivis psychologiques pour des Palestiniens originaires de Gaza. Ce sont d'anciens patients qui reviennent spontanément ou des personnes orientées par d'autres services. Tous sont dans un état d'hyper vigilance avec des plaintes d'insomnies et de cauchemars en lien avec les atrocités qui se déroulent chez eux. N'ayant pour la plupart que très peu de contacts avec leur famille, ils restent sans arrêt connectés aux écrans et aux réseaux sociaux. C'est une manière de « rester solidaire et de vivre aussi le conflit ». « Je laisse la tv allumée toute la nuit car c'est à ce moment-là qu'ils bombardent le plus » ; « La maison de ma mère est située près de la plage. Les gens s'y sont réfugiés. Elle accueille près de 120 personnes. »

Au niveau social, 133 personnes ont été reçues par les travailleurs sociaux. 96 entretiens exploratoires ou entretiens d'accueil ont été réalisés et 245 entretiens sociaux suivis la plupart du temps de démarches telles des contacts avec des tiers, des réunions de concertation réseau, des accompagnements à l'extérieur ou des visites à domicile. 127 rendez-vous n'ont pas été honorés, dont seulement 19 ont été annulés par les personnes.

Les assistantes sociales sont les premières à recevoir les demandes écrites de prise en charge et à les analyser. Le travail d'analyse consiste souvent à appeler les envoyeurs ou à leur envoyer des mails afin d'obtenir des compléments d'informations car les demandes sont le plus souvent incomplètes. Ce travail prend énormément de temps car les envoyeurs ne sont pas toujours disponibles pour nous répondre, malgré de nombreux appels et mails. Lorsqu'il s'avère impossible d'obtenir des informations de la part des envoyeurs, nous programmons un entretien exploratoire afin de recevoir directement la personne afin d'entendre ses besoins, ses difficultés actuelles, ses symptômes, ses demandes et attentes. Ses entretiens se font bien sûr avec l'aide d'interprètes chaque fois que la personne ne maîtrise pas suffisamment le français ce qui nous donne souvent directement accès à des informations que l'envoyeur n'avait pas, même lorsque ce dernier travaille depuis longtemps avec la personne. Les travailleuses sociales sont ensuite celles qui présentent les nouvelles demandes en réunion d'équipe après investigation (Entretien Exploratoire) ou après avoir eu un contact en amont avec l'envoyeur. Lorsqu'une prise en charge est décidée, les assistantes sociales réalisent également les entretiens d'accueil afin de présenter le dispositif Tabane, donner toutes les informations pratiques et fixer un premier entretien psychologique.

Il arrive aussi que nous décidions en équipe de ne pas prendre en charge la personne, parce qu'un autre type de dispositif nous semble plus approprié, qu'un service est plus proche, a priori avec davantage de possibilités d'intervention, ou parce que nous sommes complètement saturés. Dans ce cas, nous essayons de réorienter la demande. Cela reste souvent très complexe car énormément de services refusent de

faire appel à des interprètes (SSM ; Planning Familial,...) et ce pour des raisons diverses : pas de subsides alloués, difficultés pratiques, expérience malheureuses, etc. Nos assistantes sociales sont également confrontées à des demandes parfois uniquement parce que certains croient que nous avons des interprètes sur place. Le travail consiste alors à bien expliquer nos missions, nos limites et le type de demande que nous prenons en charge.

Généralement, les entretiens sociaux (suivis en cours ou nouveaux suivis) se font à la demande du bénéficiaire ou via les psychologues qui peuvent fixer des rendez-vous dans l'agenda. Il arrive aussi régulièrement que des entretiens conjoints psychologues et assistantes sociales soient organisés afin de répondre le plus précisément à la demande.

Les assistantes sociales sont sollicitées pour toutes sortes de demandes (démarches liées à leur demande de protection internationale, recherche de logements, de formations, factures excessives, activités du quotidien comme le changement d'un opérateur de gsm etc.) La question de savoir si c'est notre rôle à TABANE de répondre à ces demandes revient souvent, la question de nos compétences dans ce type de situation aussi.

En l'occurrence, nos assistantes sociales sont fort sollicitées pour des démarches que d'autres services pourraient ou devraient effectuer, par exemple la gestion des factures énergie, l'application du tarif social, des questions relatives au CPAS. Toutefois, les gens éprouvent des difficultés à s'adresser aux services sociaux car à part les services sociaux spécialisés dans le travail avec les primo-arrivants, les autres ont rarement recours à des interprètes. A d'autres moments, les personnes peuvent s'adresser à nous suite au manque de disponibilité de leur assistant social au CPAS. En particulier cette année, il y a eu de nombreux retards au niveau du paiement du RIS ce qui a amené d'énormes difficultés au quotidien : soucis avec les propriétaires, pour se nourrir, se déplacer...

Par rapport aux personnes sans-papiers, il y a énormément de difficultés quant au fait de trouver un logement et quand ils en ont un, difficultés à être reçu par des services spécifiques adéquats (ex : cellule énergie). Les personnes sans-papiers éprouvent également des difficultés à se déplacer, car ils ont peur d'être contrôlés et envoyés en centre fermé ou renvoyés dans leur pays d'origine.

Enfin, nous sommes dans une ère où beaucoup de démarches se font par internet, ce qui complique l'accessibilité et la compréhension à nos bénéficiaires qui, en grande majorité, ne parlent et ne comprennent pas le français (ex : service nationalité, exonération taxe urbaine, SPF handicap,...).

Au niveau médical, 101 rendez-vous ont été pris pour 34 personnes ou famille, donnant lieu à 81 consultations.

Au sein du Dispositif Tabane, la fonction psychiatrique est très diversifiée. Les sollicitations adressées au psychiatre par les personnes qui nous consultent, par les membres de l'équipe et par des intervenants extérieurs (juristes, travailleurs sociaux, médecins généralistes...) sont très polymorphes¹. Elles ont des composantes médicales, sociales, juridiques et impliquent des attentes thérapeutiques. Partant des activations dirigées vers le psychiatre, il serait difficile d'aboutir à une définition précise de la psychiatrie. Léon Cassiers² Professeur à l'Université Catholique de Louvain se définissait comme « travailleur social spécialisé en psychiatrie ». Cela pourrait correspondre à l'identité du psychiatre en fonction à Tabane.

Dans le dispositif Tabane, le psychiatre sera sollicité pour rédiger une prescription médicamenteuse, pour établir un rapport qui justifiera les demandes d'une personne en attente de la régularisation de sa présence en Belgique, pour choisir le diagnostic de pathologie psychiatrique dont peut bénéficier une personne, pour accorder une écoute à des demandes complexes...

Le psychiatre sera également appelé à occuper l'interface avec certains de ses confrères qui privilégient parfois à outrance la communication exclusive entre membres de la même corporation.

Thomas Szasz³ décrit une catégorie de psychiatres à laquelle pourrait appartenir le psychiatre du Dispositif Tabane : « ...ceux qui désirent rencontrer leurs camarades humains comme des personnages et non pas sur la table d'autopsie, ni derrière les portes closes de l'asile d'aliénés ou même allongés sur le divan analytique, mais face à face ; ... ceux qui désirent comprendre leurs compagnons humains – non pas comme des patients malades, non pas comme des fous ni même des névrosés, mais comme des compagnons qui font preuve d'imagination. »

Le psychiatre de Tabane, spécialiste en réadaptation fonctionnelle, spécialisé en médecine tropicale, thérapeute familial contextuel et clinicien de concertation a quelque fois été sollicité pour soutenir le Travail Thérapeutique de Réseau en participant à des « Concertations Cliniques ».

¹ **PAPADOPOULOS R. K.**

“L'appartenance à une communauté riche en histoires, une base sécurisante. Réponse à *Les paradoxes de l'exil, perte et créativité*, article de Nancy Caro Hollander" in *Fifth Annual John Bowlby Memorial Lecture*, British Journal of Psychotherapy, 15(3), 1999 p 322 à 333

² Chef de service de psychiatrie aux Cliniques universitaires Saint-Luc de 1977 à 1997 et ami

³ **Thomas Stephen Szasz**, né **Tamás István Szász** est un [psychiatre](#) et [professeur émérite](#) de psychiatrie [hongrois](#) à la *SUNY Upstate Medical University* à [Syracuse](#). Auteur de « *The Manufacture of Madness* » (*Fabriquer la folie* Payot) publié en [1970](#).

B) Les activités collectives

En 2023 le collectif s'est lancé dans plusieurs projets créatifs pluridisciplinaires importants ! Avec la Maison médicale Saint-Léonard, lors du carnaval du Nord, notre « monde carnavalesque » fabriqué maison, s'est promené sur un char entouré de nos grandes marionnettes, elles aussi fabriquées maison, et suivi par de joyeuses têtes couronnées de fleurs selon la tradition ukrainienne,. Nous avons ensuite repris le chemin des studios de 48FM pour la création d'une série de podcasts autour de la parole. Le projet « Radio palabres, la radio qui fait parler » sera sur les ondes en juin 2024. Enfin, en automne, aux côtés de Graffiti, nous avons démarré une création en 3D représentant un nouveau monde, pas tout à fait parfait, ce serait trop beau, dans le cadre du projet Drôle d'Oizo (vernissage de l'exposition, aux Chiroux, le 1er juin 2024).

La suite du rapport du « collectif » est entre les mains d'un des deux animateurs qui fait le récit de l'année.

Nous aborderons cette présentation sous l'angle « des personnes », du groupe participant et sous l'angle des activités proposées.

Il nous semble d'abord que quelques personnes ont marqué cette année 2023 par leurs personnalités et/ou leurs difficultés.

Nous avons tout d'abord, le groupe des très réguliers de cette année, Mme Y, Mr I, Mr Y, Mme M. Mme Y et Mr I viennent tous les mardis tandis que Mme M vient tous les mercredis. Mr Y quant à lui est presque présent en permanence à tous les ateliers.

Cela crée une force et une permanence dans le groupe sur lesquelles se structurent les interactions. A ce noyau viennent se greffer d'autres personnes pour le collectif, soit ponctuellement, soit pendant quelques semaines, soit de façon épisodique.

Nous aurions raison de nous questionner sur l'impact de cette présence, certes très régulière, mais aussi amenant une certaine lourdeur à la dynamique de groupe, lourdeur associée aux pathologies et aux personnalités de ces personnes.

D'autres personnes sont très présentes elles aussi mais dans d'autres registres.

Mme B (déjà évoquée plus haut) et ses deux puis trois enfants était très présente également toute l'année (sauf fin d'année). Dans une moindre mesure, Mme C et ses trois puis quatre enfants, pour laquelle un groupe ethno a été mis en place, et dont une des enfants avait de grosses difficultés scolaires (actuellement résolu semble-il).

Notre ami Mr A qui lui aussi a puisé beaucoup d'énergie aux différentes structures du Club André Baillon (Tabane, ssm Club AB, Sam).

Nos deux « Maman » africaines, Mme P et Mme J gardent un lien moins fréquent mais très régulier. Dans cette dynamique, évoquons aussi Mrs A et F ainsi que Mmes J et L ...

On ne peut pas oublier Mr K ... détenu toute l'année au Centre fermé de Vottem et qui sera finalement libéré. Sa situation a beaucoup touché les personnes du collectif qui le connaissaient et lui transmettaient leur soutien et leurs mots d'encouragement. Du côté des collègues, nous avons maintenu un ou deux contacts hebdomadaires par téléphone et sommes allés régulièrement lui rendre visite dans le Centre.

Nous devons aussi noter la prise en charge de personnes en lien avec les conflits internationaux, notamment l'Ukraine et la Bande de Gaza. En ce qui concerne l'Ukraine, tout au long de l'année quelques personnes ont pris part au collectif et ont pu profiter de notre soutien. Pour la Bande de Gaza, l'une ou l'autre personne sont arrivées bien mal en point et la prise en charge s'est organisée.

Sur ce fonctionnement de base viennent se greffer pas mal de personnes qui restent ou pas en fonction de leurs problématiques. Ce peut être aussi celles qui sont dans la salle d'attente et qui sont intéressée par un ou l'autre atelier...

Globalement, l'ensemble de cette dynamique nous paraît équilibrée et fonctionnelle quoique parfois éprouvante.

Du point de vue des activités, nous avons notre fonctionnement « habituel » ... jeux de société, couture, jardin, yoga, petites visites, atelier radio, jardinage, dessin, peinture, cuisine, soupe mensuelle, ... A cela s'ajoutent les activités extra muros : spectacles, théâtre, balades, expositions, ...

L'année a commencé avec la participation au cortège du carnaval du quartier en association avec la maison médicale. Les préparatifs vont de pair avec la participation aux événements qui y sont associés (le « Ram Dam » des écoles, la chasse et le procès du « Miniss »).

Ensuite, Pâques est arrivé avec ses chasses aux œufs en collaboration avec Pex.

La reprise du jardinage, la construction de l'abri de jardin, les trocs à Sainte Marguerite en collaboration avec le Club André Baillon. Les Ateliers vélo ont toujours leur succès. Ensuite, les activités d'été ont commencé avec les familles, le bateau de Liège, une excursion à Palogne, une balade à Streupas et un barbecue à la plaine de jeux Comhaire. Toutes ces activités ont bien fonctionné et étaient enrichissantes pour les participants.

Septembre et la rentrée : atelier radio suite, sorties au théâtre, au musée de la métallurgie, au jardin botanique, visite du B3, ateliers artistiques chez « Graffiti » dans le cadre de « Drôle d'Oizo » en vue d'une expo collective en 2024.

Et pour clôturer l'année, une petite fête à Tabane.

En conclusion, nous constatons plus que jamais les nécessités de prise en charge de nos patients et de leurs entourages. Signalons donc que le travail ne manque pas et que nous devons souvent faire face à des situations compliquées et parfois urgentes.

C) Le soutien aux réfugiés ukrainiens

En 2022, nous avons pris en charge 26 nouvelles demandes de personnes ukrainiennes et 35 nouvelles demandes en 2023. Cette année, nous avons continué à répondre à leurs besoins et à les soutenir dans divers aspects de leur vie en Belgique.

Une des principales préoccupations de ces personnes concerne leur vécu traumatique. Nous avons reçu des nombreuses demandes de personnes (femmes et enfants) pour les aider à surmonter les séquelles émotionnelles et psychologiques liées aux événements traumatisants qu'elles ont vécus dans leur pays d'origine.

En outre, nous avons constaté que beaucoup de personnes ukrainiennes rencontrent des difficultés d'adaptation en Belgique. Les difficultés sont liées notamment à la méconnaissance du système scolaire ainsi qu'au fonctionnement du système médical belge.

Par exemple, le fait de devoir attendre un rendez-vous chez le médecin spécialiste pendant de longs mois est surprenant et soulève beaucoup de questions. En effet, en Ukraine, il est très facile d'obtenir des rendez-vous et de faire des examens médicaux dans des cliniques privées. Par ailleurs, en Ukraine, le fait d'appeler une ambulance n'a rien d'exceptionnel et se fait fréquemment pour remplacer une visite d'un médecin généraliste, alors qu'en Belgique le fonctionnement est différent.

Le fonctionnement des CPAS et les exigences en matière d'intégration sont parfois mal comprises et nécessitent des explications supplémentaires.

Par ailleurs, nous avons également travaillé avec ces personnes pour les aider à prendre des décisions concernant leur avenir et celui de leurs enfants. La guerre continue et l'avenir reste incertain pour ces familles. Faut-il retourner pour que les liens entre les enfants et leur papa ne soient pas interrompus trop longtemps ? Faut-il rester, chercher un travail et essayer de s'intégrer en Belgique ? Est-ce qu'il faut refaire une nouvelle formation en vue d'avoir un travail plus facilement ? Ces questions occupent une place considérable lors de nos rencontres. Elles sont parfois traitées directement dans les consultations psychologiques avec Masha (russophone), parfois avec les assistantes sociales avec interprète en ukrainien ou en russe et parfois par Nathalie (animatrice, elle aussi parlant le russe). Dans tous les cas, il s'agit d'accompagner les choix et de fournir des informations sur les différentes options qui s'offrent à eux, que ce soit en termes d'éducation, de formation professionnelle ou d'emploi.

Un autre aspect de notre travail était lié à l'accompagnement des travailleurs des services qui accueillent les familles Ukrainiennes.

En collaboration avec l'Espace 28 nous avons effectué 4 moments d'intervention à l'intention des travailleurs des Centres pour les Ukrainiens. Les questions liées à la santé mentale et aux orientations possibles des personnes souffrant de troubles tels que le PTSD ou l'alcoolisme ont été abordées.

Enfin, nous avons continué à proposer des activités de groupe autour de la gestion du stress et de la pratique du français (séances bilingues français-russe). Ces propositions cherchent à susciter des échanges autour des émotions, des sensations,

des besoins et des ressources de chacun face aux difficultés, mais proposent aussi des temps de création et d'expérimentation de pratiques physiques anti-stress (yoga, relaxation, EFT, jeux...). Si certaines personnes étaient un peu surprises par nos propositions dans un premier temps, leur diversité semble avoir finalement permis à chacun d'y trouver du plaisir, de l'inspiration ou un peu d'apaisement. Au Meridian, 2 modules de 5 séances ont été menés, avec une moyenne de 10 participants par séance.

A l'espace Belvaux, devenu Centre pour les réfugiés ukrainiens, 3 séances similaires ont été menées.

Tous les participants à ces groupes ont été invités à rejoindre notre groupe Telegram intitulé « groupe de soutien antistress », sur lequel de nombreuses informations et pratiques ont été partagées et continuent de l'être à ce jour aux 17 membres inscrits.

Enfin, le 14 juillet nous avons donné, après concertation avec l'équipe de travailleurs du Centre, une séance d'information sur l'accompagnement proposé à Tabane, avec un accent sur nos activités collectives et notamment nos sorties estivales. Une trentaine de personnes ont participé à cette séance qui s'est clôturée par un atelier sur les plantes médicinales pour les grands et un atelier de peinture végétale pour les enfants.

D) Formation et soutien des travailleurs psychomédicosociaux du réseau

Nous continuons à être souvent sollicités par des intervenants du réseau pour un renseignement ou un conseil sur les situations qu'ils rencontrent. « *Pouvez-vous me donner les coordonnées d'un psychiatre turc ?* » « *Une élève originaire de tel pays africain est frappée violemment par sa mère quand elle ment. En équipe, on se demande si c'est culturel, vous pouvez nous le dire ?* » « *Je suis psychologue et je voudrais parler avec une de vos psychologues parce que j'ai besoin de conseil par rapport à une jeune tchéchène que je suis.* » A chaque fois, nous tentons d'apporter une réponse précise et nuancée en partageant notre expérience.

A côté de ces interventions qui se font le plus souvent par téléphone, nous avons également donné les formations suivantes :

- Intervention dans le cours sur le psychotrauma à Chapelle-aux-Champs
- Intervention sur la clinique de l'exil pour les étudiants psychiatres à l'ULg
- Intervention sur les approches collectives à destination des travailleurs des Centres d'Accueil de la Croix-rouge
- Formation à l'approche transculturelle, à la demande du CLPS et du Cripel (3 séances)

-
- Formation sur le thème : traumas, déracinement, exclusions, à la demande du Cripel
 - Formation sur l'approche culturelle de la santé mentale, à la demande du Cripel
 - Formation sur la prise en charge des troubles psychologiques chez les migrants, à la demande du Cripel
 - Formation sur les violences liées au genre, à la demande de la Fédération des Cpas
 - Formation sur les adolescents en exil et le trauma, à la demande de la Fédération des Cpas (3 séances)
 - Animation d'un webinaire : MENAs – trauma et accompagnement, à la demande de la Fédération des Cpas
 - Formation sur le trauma, à la demande du Crilux
 - Formation sur l'accompagnement des MENAs, à la demande du Centre d'Action Interculturelle
 - Formation sur la clinique de l'exil, à la demande du CRIBW

Ajoutons à ces interventions l'accueil et le suivi de stagiaires, futurs psychologues, assistante sociale, éducateur et une journée immersion dans le collectif pour 6 étudiants éducateurs.

Signalons enfin que 3 membres de l'équipe ont participé à l'écriture de l'ouvrage collectif « De l'exil à l'avenir – Recueil d'expertises et témoignages de terrain » réalisé par la Fédération des CPAS.

E) Partenariats et travail en réseau

Le travail de Tabane suppose bien sûr des collaborations avec de nombreuses institutions du réseau. Certaines de ces collaborations sont formalisées dans des conventions signées avec

- Le Club André Baillon
- APALEM Seconde peau
- Le Setis wallon
- Le Monde des possibles
- Le Collectif contre les violences familiales et l'exclusion
- Surya
- Cap migrants
- Point d'appui
- Le Méridien
- Article 23
- Espace 28

Nous avons également reçu ou été à la rencontre de responsables ou de travailleurs de divers organismes :

- Le Centre CARDA
- Cap Fly
- Realism
- Surya
- Centre Provincial d'accueil des réfugiés ukrainiens.

Concertation « Exil et santé mentale »

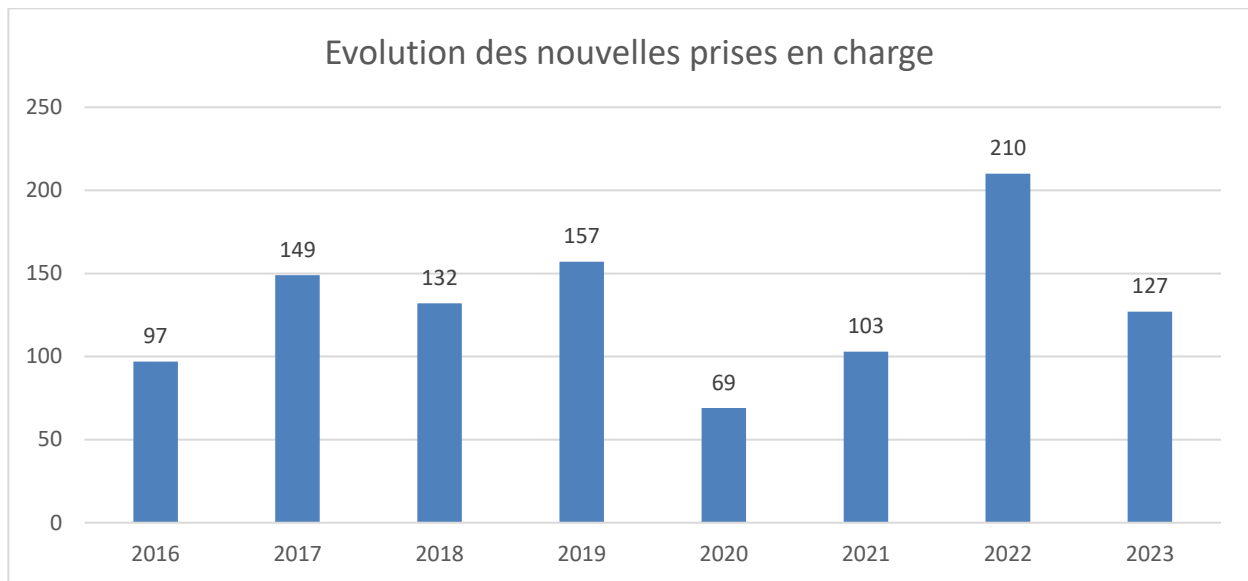
Depuis mai 2016 se tient une Concertation Wallonne nommée « Exil et Santé mentale », soutenue par la Région Wallonne et réunissant les 6 équipes spécialisées du territoire (Santé en Exil, Tabane, Clinique de l'Exil, Espace Sémaphore, CINL et Espace 28). Le CRéSaM (Centre de Référence en Santé Mentale, asbl) coordonne cette Concertation qui se réunit 6 journées par an.

Des projets sont également portés par cette concertation comme des supervisions entre psychologues et interprètes du Setis wallon ou des rencontres entre travailleurs de nos services. Nous avons notamment participé à une journée de rencontres avec des psychologues venant d'Arménie, confrontés à la prise en charge sur le terrain en situation de guerre.

2.2 Présentation du public touché

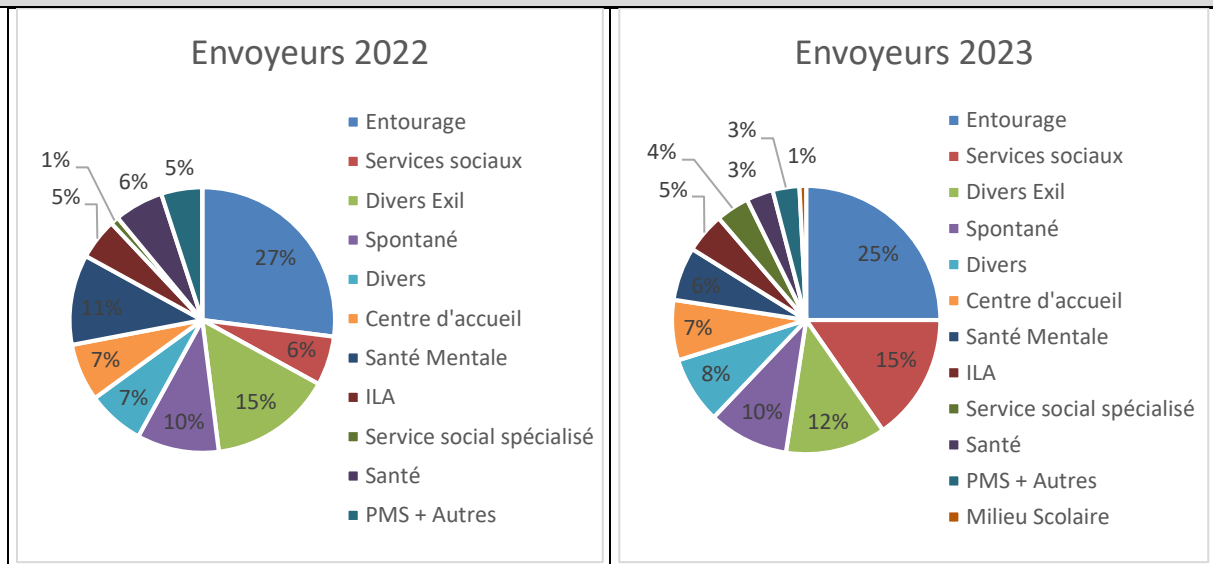
En 2023, nous avons accueilli et pris soin de 342 personnes à Tabane, originaires de 45 pays, dont 127 nouvelles prises en charge. A moins que ce ne soit précisé, ce sont les nouvelles prises en charge qui font l'objet des tableaux ci-dessous.

A. Évolution du nombre de nouvelles prises en charge par année



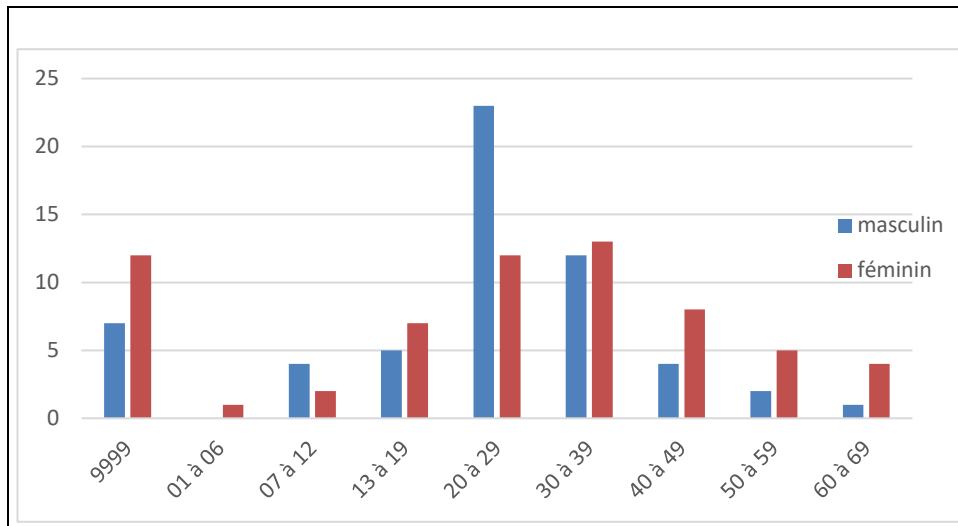
Suite à l'afflux de nouvelles demandes au début 2023, nous avons été contraints de refuser toute nouvelle demande à partir du mois de juin (si ce n'est celles des Ukrainiens pour lesquels nous avons reçu un subside spécial). Nous avons par la suite eu des difficultés pour remplacer une des psychologues qui nous quittait. C'est seulement début 2024 que nous avons pu reprendre des nouvelles demandes.

B. Envoyeurs



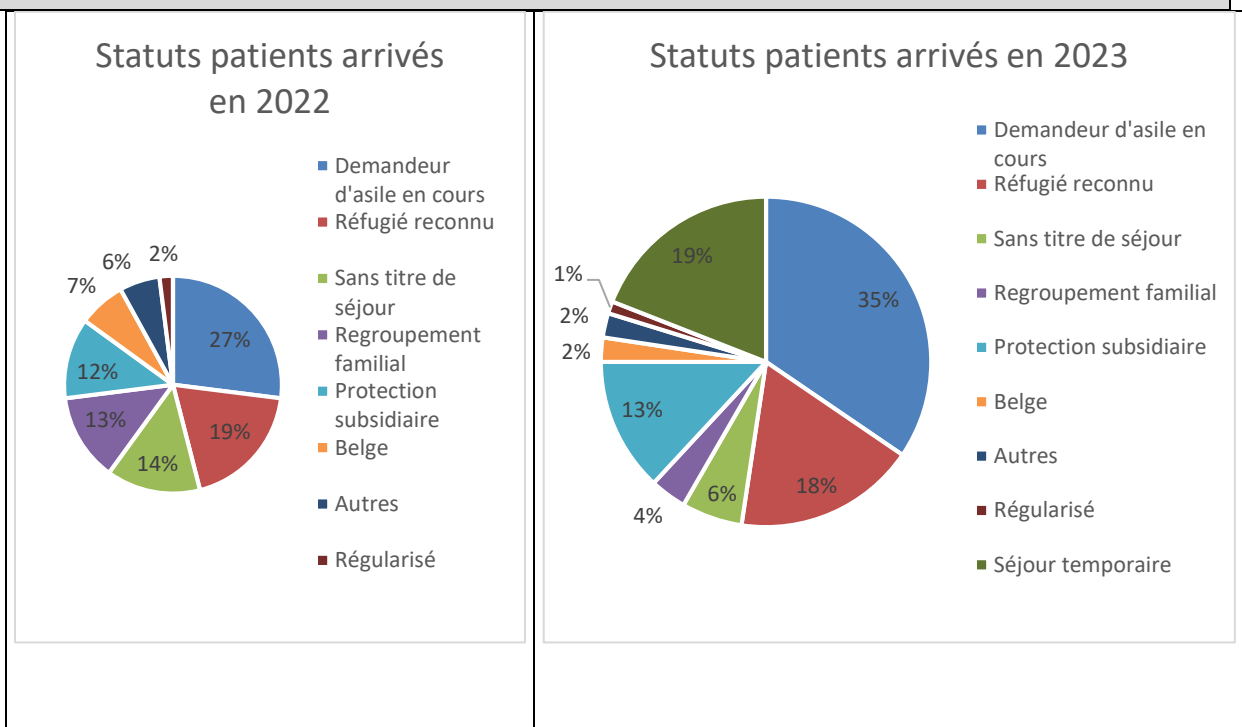
Les demandes continuent à nous être adressées par des envoyeurs très diversifiés.

C. Répartition de la population selon le sexe et l'âge



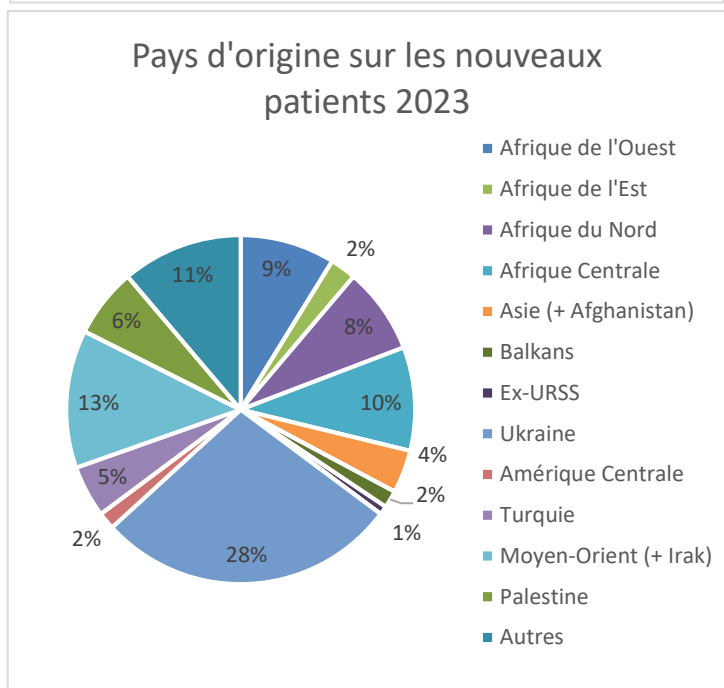
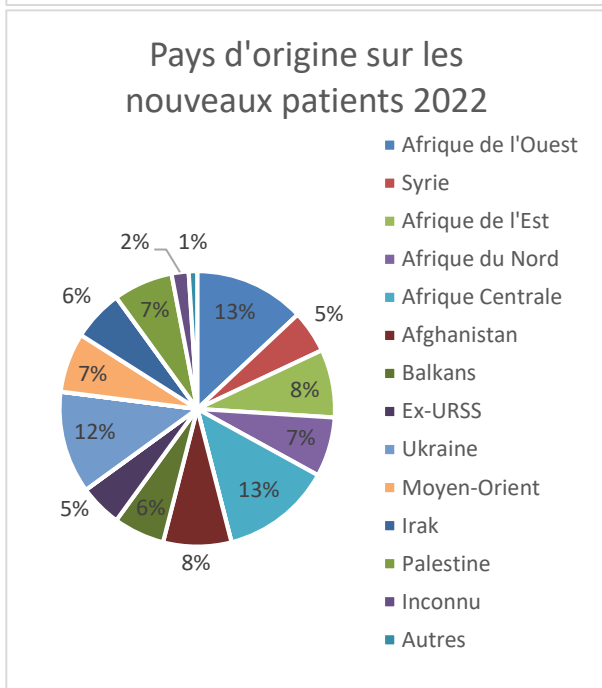
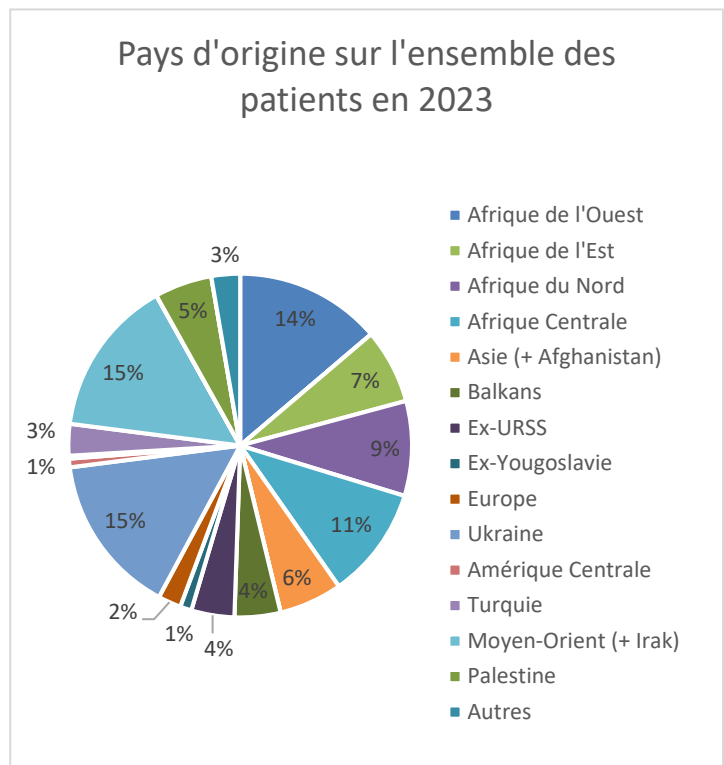
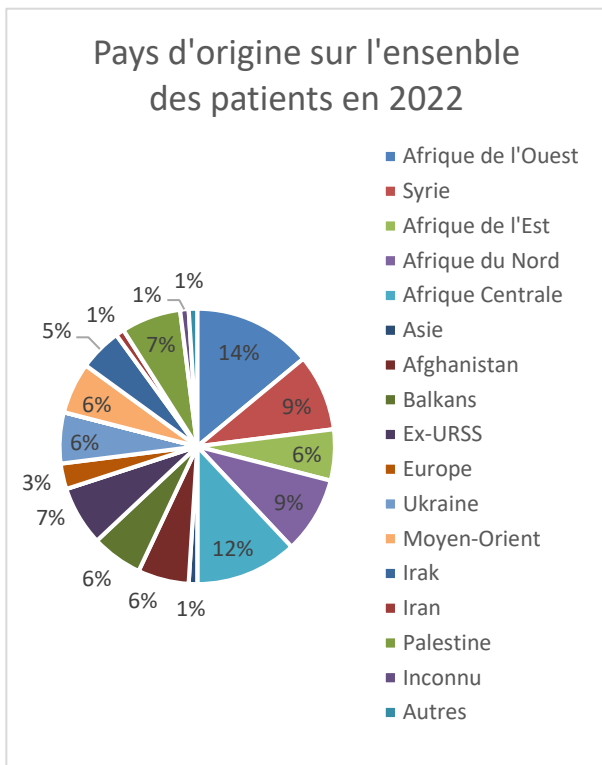
Avec l'arrivée des réfugiés ukrainiens, très majoritairement des femmes, avec ou sans enfants, le nombre de femmes a légèrement dépassé le nombre d'hommes parmi les nouvelles demandes.

D. Répartition de la population en fonction de son statut



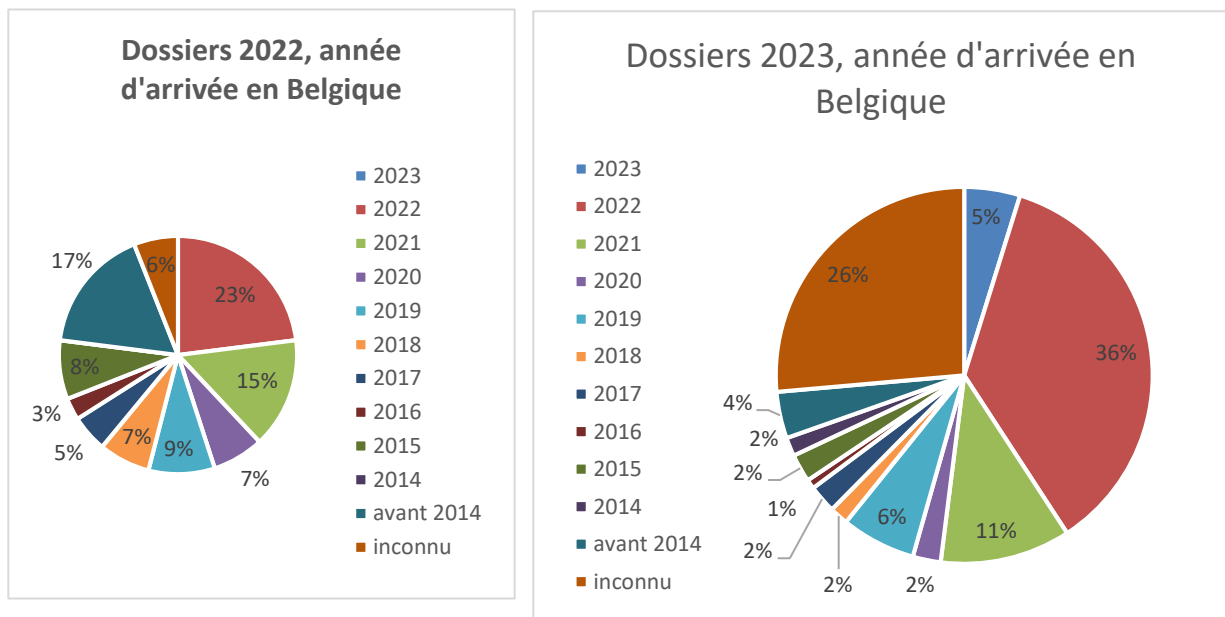
Outre le statut de protection temporaire réservé aux réfugiés ukrainiens, relevons le nombre important de demandes concernant des demandeurs de protection internationale en cours de procédure.

E. Répartition de la population selon la nationalité et l'origine



Les personnes dont la prise en charge a débuté en 2023 proviennent de 21 pays différents. Les principaux pays d'origine sont l'Ukraine (35 personnes), la Palestine (8), l'Irak (7), la Syrie (7), la Turquie (6), l'Erythrée (6), l'Afghanistan (4), la Guinée (4) ...

F. Répartition de la population selon l'année d'arrivée en Belgique



Plus de la moitié des nouvelles prises en charge concernent des personnes arrivées en 2022 (surtout les Ukrainiennes) ou 2021 ou 2023. C'est donc assez rapidement qu'elles sont orientées vers un service de santé mentale.

2.3 Organisation interne et formations suivies

Pour mener à bien nos différentes missions, nous tenons réunion en équipe tous les vendredis matin de 9h à 12h00. Cette réunion est destinée à l'examen des nouvelles demandes ainsi qu'au partage de certaines informations entre collègues, à l'organisation de points pratiques de fonctionnement et à la discussion de certains projets.

Pour permettre le travail en commun des travailleurs de l'asbl Tabane et de l'Initiative spécifique du Club André Baillon, signalons ici que la directrice administrative et le psychiatre du Club participent à une de ces réunions chaque mois tandis que le psychologue « de liaison » du Club y assiste chaque semaine.

En plus de ces réunions hebdomadaires, nous avons une réunion clinique mensuelle de deux heures. Cette réunion nous permet de réfléchir ensemble à certaines situations préoccupantes, au travail qui est mené avec ces personnes, aux nouvelles pistes à envisager etc. Cette réflexion est absolument nécessaire pour garantir un réel

travail institutionnel et interdisciplinaire et pas simplement la juxtaposition du travail de quelques intervenants.

En 2023, nous avons également pris deux journées « au vert » en équipe, l'une en juin et l'autre en novembre. A l'ordre du jour de ces journées :

- Le système Tabane est en crise. Que se passe-t-il ? Comment utiliser cette crise de façon positive.
- L'histoire de Tabane et ses moments marquants
- Comment l'hospitalité nous bouscule ?
- Plus un moment de détente en équipe

Formations suivies

L'équipe continue à se former. En 2023, les thèmes des formations suivies par un ou plusieurs membres de l'équipe ont été :

- Deux journées d'études contextuelles sur les loyautés – organisées par « L'ardoise pivotante »
- Deux journées de formation sur les réflexes archaïques – données par ArcRéflexes
- Deux demi-journées sur le droit des étrangers – données par Point d'appui
- Une journée d'actualisation sur la sécurité sociale – donnée par l'ESAS
- Une journée sur le thème « Défis et atouts des enfants en situation transculturelle » organisé par Parole d'enfants
- Journée du Cresam avec Francis Martens
- Atelier « séjours précaires » organisé par le CPAS et la Ville de Liège
- Journée consacrée au financement des asbl - organisée par Credal

à quoi s'ajoutent des séances de supervision individuelle pour plusieurs travailleuses.

3. Parents en exil

3.1 Composition de l'équipe et temps de prestation

En 2023, notre équipe est constituée de 5 travailleur.euse.s pour un total de minimum 2,25 ETP, et un maximum de 2,45 ETP.

Dès le début de notre travail d'accompagnement des familles, nous avons décidé de travailler en binôme car nous trouvons cela bénéfique pour les familles. Cette co-intervention améliore l'accompagnement en ouvrant les perceptions des intervenants sur diverses facettes de leurs difficultés, elle permet de créer des soutiens supplémentaires au travail avec nos familles et d'apporter un regard multiple et croisé tant sur les adultes que sur les enfants.

Suite au départ de la psychologue fin décembre 2022, nous avons pu engager sa remplaçante qui a commencé dès le 1er janvier 23. La psychomotricienne nous a quitté fin avril 23 et a été remplacée le 1er mai 23.

2023	Janvier – Février	Mars - Avril	Mai - Juin	Juillet à Décembre
Intervenants psycho- sociaux	1,7 ETP	1,6 ETP	1,6 ETP	1,7 ETP
Secrétariat	0,1 ETP	0,1 ETP	0 ETP	0,1 ETP
Coordination	0,6 ETP	0,65 ETP	0,65 ETP	0,65 ETP
TOTAL	2,4 ETP	2,35 ETP	2,25 ETP	2,45 ETP

3.2 Services proposés

Le but de notre travail est la « restauration des fonctions contenant parentales » mises en difficultés par la migration et l'exil. Ce contexte peut fragiliser les fonctions parentales et, de ce fait, impacter directement les enfants et leur développement. Ces fonctions sont indispensables au bébé pour qu'il puisse faire l'expérience de lui-même comme d'un tout unifié et cohérent.

Parents en exil n'étant pas un service de première ligne. Nous sommes sollicités par différents services, nos envoyeurs, afin que nous puissions accompagner ces familles avec lesquelles ils sont en contact et pour lesquelles, ils ont des inquiétudes.

Afin de soutenir ces familles, nous leur proposons différentes activités qui vont leur permettre d'atteindre l'un ou l'autre objectif définis en équipe au sein de Parents en Exil.

A) L'accompagnement individualisé familial

Celui-ci est constitué de quatre approches différentes que nous réalisons en parallèle.

Les Visite à Domicile (VAD) :

Les Réunions Réseau (RR) :

L'accompagnement vers les ressources :

Les démarches de contacts avec le réseau :

B) Les activités

Chaque activité collective ou communautaire favorise la rencontre et la découverte de l'autre dans un environnement propice et permet aux familles accompagnées par Parents en Exil de sortir de chez elles pour vivre des moments de joie, de légèreté.

Ces activités favorisent la relation entre parents et enfants dans un contexte différent du quotidien et les interactions entre eux sont plus spontanées, les parents voient leurs enfants sous un autre jour. Tout comme nous pouvons également poser un autre regard sur les interactions au sein de ces familles.

a. Collectives

- Activités culturelles : spectacles de marionnettes ou musical, expositions, après-midi à la ferme, visites,...
- Activités nature à la Ferme des enfants : soin aux animaux, découverte du jardin, ...
- Activités estivales : une journée à la campagne, pique-nique dans les parcs de Liège, ...

b. Communautaires

- Groupe Mamans-Bébés : espace de rencontre, de détente, d'échange.
- Experts d'expériences : transmission du vécu, soutien par des « pairs » ayant vécu une situation similaire.

C) La formation des professionnel.le.s sur l'interculturalité

Suite à de nombreux questionnements concernant l'interculturalité qui nous sont parvenus par les acteurs de terrain, nous organisons des formations à destination des professionne.le.s de la petite enfance afin d'éclairer et de comprendre ce qui est en jeu dans cette problématique spécifique.

La liste de tous nos ENVOYEURS 2023

Caritas	Planning familiaux
Centres d'accueil pour réfugiés	SAJ et SPJ
Centre d'aide à domicile	Services d'aides familiales
Centres de rééducation pour enfants	Services d'aide précoce - AVIQ
CPAS	Services juridiques
Ecole spécialisée	Services psychologique ambulatoire
Fil à fil	Services prénatal - maternité - pédiatrie
Follow up	Citadelle – CHU – Mont Légia
Live in color	Services de santé mentale
Maisons médicales	SOS enfants
Médecins indépendants	Surya
ONE – PEPS	Ville de Liège

En fonction des besoins des enfants et/ou de leurs parents, nous ferons appel aux partenaires soit lors de nos réunions réseau soit lors de nos accompagnements ressources ou encore lors de nos démarches de contacts. La présence de ces partenaires permet de tisser du lien collaboratif entre eux et la famille. Nous pouvons soigner ces relations qui mettent de la contenance autour des familles.

3.3 Bilan de l'activité 2023

A) Statistiques

Nouvelles demandes

En 2023, notre service a reçu **13 nouvelles demandes** et nous avons entamé un travail d'accompagnement pour ces **13** nouvelles demandes.

L'ensemble des familles suivies en 2023 émanait des envoyeurs suivants :

ONE – Pep's prénatales	6	Pédopsychiatres	2
ONE – Pep's consultation	3	Psychologues maternité	3
CPAS	2	Maison maternelle	1
Centres d'hébergement	3	Service social CHC	1
CVFE	1	Service de santé mentale	5
Fil à fil (ISOSL)	1	SAJ	1
Habitat service	1		

Prises en charge :

Durant l'année 2023, le service a accompagné **29 familles** dont

- La prise en charge de **13** nouvelles demandes ;
- La clôture du suivi de **10** familles.

Les 10 clôtures de suivi ont été différentes pour chaque famille et prises en accord avec elles :

Motifs de la clôture	Nombre de familles
Orientation vers d'autres services correspondant mieux aux besoins du bébé et à la demande des parents	2
Les objectifs de départ, fixés avec la famille, étaient atteints	5
La famille n'est plus disponible pour les visites à domicile	2
La famille a déménagé de centre d'hébergement	1
Total	10

Profil des familles (2023) :

Nous accueillons des familles en couple ou séparées ou monoparentales qui vivent dans une situation très précaire tant au niveau social, administratif, psychique, linguistique que culturel. Beaucoup d'entre eux souffrent d'isolement, ils n'ont pas de familles proches autour d'eux ou leur cercle de connaissance est très réduit.

Leurs statuts sont :

- 41% ont obtenu le statut de réfugié
- 34% sont en attente de statut
- 10% ont obtenu une carte de séjour d'un an
- 6% sont sans-papier
- 6% sont arrivés dans le cadre d'un regroupement familial
- 3% sont en recours

L'ensemble des familles que nous accompagnons sont **en situation de précarité** et sont accueillies de manière prioritaire. Elles bénéficient :

- Du revenu d'intégration via le CPAS pour 38% ;
- Du revenu de la Mutuelle pour 3% ;
- Du revenu d'une allocation de handicap pour 6% ;
- D'aucun revenu pour 53%

Actuellement, les familles sont réparties comme suit :

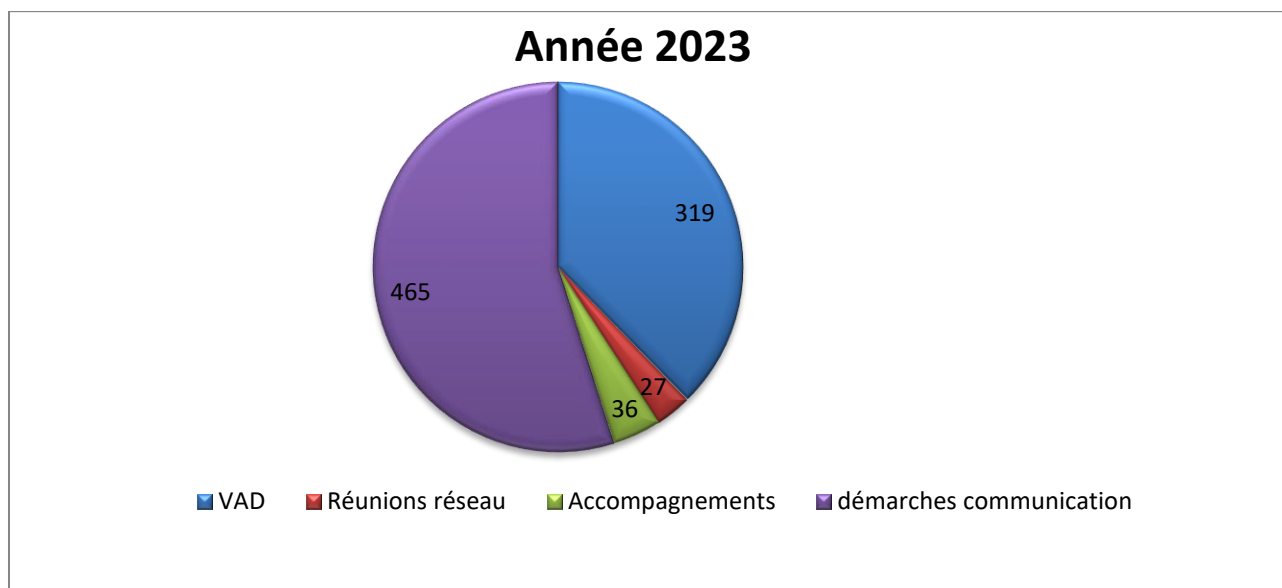
- 66% de familles monoparentales ayant de 0 à 3 enfants ;
- 34% de familles en couple ayant de 0 à 5 enfants.

Concernant leur **logement**, ces familles habitent :

- Pour 75% dans un logement à faible loyer (vu les revenus dont elles disposent) ce qui a pour conséquence d'être souvent très petit, mal chauffé, difficile d'accès ou à la limite de l'insalubrité,
- Pour 6% dans un logement mis à disposition par le CPAS dans le cadre des ILA,
- Pour 3% dans un logement précaire
- Pour 10% dans un centre d'hébergement
- 6% sont sans domicile

Au total, pour l'année 2023, pour accompagner ces 29 familles, l'équipe a réalisé :

	Visites à Domicile	Visites à Domicile	Visites à Domicile	Réunions Réseau	Accompagnement ressources	Démarches communication
	Réalisées	Annulées justifiées	Annulées non justifiées			
TOTAL	227	71	21	27	36	465



Une très grande difficulté rencontrée par les parents c'est de pouvoir faire garder leur enfant en obtenant une place en crèche afin de pouvoir faire des démarches, commencer une formation ou souffler un peu.

Constats de l'année 2023

➤ Violences conjugales

En 2023, nous avons remarqué une forte augmentation de la violence conjugale au sein des familles que nous accompagnons. Un quart des mamans suivies ont exprimé cette violence que nous avons également constatée.

La situation administrative de ces femmes est complexe, elles rencontrent des difficultés à déposer plainte à la police, d'autant plus si elles ne maîtrisent pas suffisamment la langue française. De plus, notre système juridique et administratif est tellement différent de ce qu'elles connaissent, qu'il est difficile de faire ces démarches seules et d'y avoir accès.

Le réseau concerné est saturé et ne peut pas les accueillir, souvent, elles ne rentrent pas dans les « cases » à cause de leur statut en Belgique et elles ne peuvent bénéficier de l'aide adéquate.

➤ Logement

La ville de Liège vit actuellement une grave crise du logement où il y a trop peu de logements disponibles. Les familles accompagnées par Parents en Exil sont les premières visées par cette situation et elles éprouvent de nombreuses difficultés à trouver un logement convenable. Tant le secteur public que privé sont saturés, tout comme les maisons d'accueil. Il n'y a pratiquement pas d'association qui contribue à la recherche de logement, les familles sont donc très démunies.

Un autre problème est la discrimination faite par les propriétaires privés qui refusent souvent les personnes émergeant au CPAS ainsi que les personnes étrangères.

B) Activités collectives

Les activités ponctuelles :

- 21 février : Fête du carnaval dans le quartier Saint Léonard avec les associations
- 9 mai : Goûter crêpes et jeux au parc Morinvale
- 11 juillet : Sortie avec le bateau « navette » et goûter au parc de la Boverie
- 18 juillet : Une journée à la campagne, à la ferme de Palogne
- 1er août : Goûter dans nos locaux car trop mauvais temps pour la balade prévue
- 22 août : Barbecue au chalet Comhaire

Les activités récurrentes :

- Une fois par trimestre, rencontre à BabyStep de plusieurs mamans et enfants (centre de loisirs pour tout-petit)
- Activités collectives proposées chaque semaine par Tabane : atelier couture, atelier cuisine, ...
- Depuis septembre, atelier mamans/bébés en collaboration avec la consultation ONE de Sainte Marguerite

C) Formations et supervisions

Formations :

- 20/01 : Mise en réseau formative de Seconde Peau (1 collègue)
- 09/02 : Journée ONE pour l'ensemble des SAP et des services SOS (1 collègue)
- 17/02 : Thérapie des schèmes (1 collègue)
- 20/03 + 21/03 : Colloque de L'ardoise pivotante : « Les Loyautés » (4 collègues)
- 23/06 : Mise en réseau formative, présentation d'une famille de Parents en Exil, en collaboration avec Seconde Peau (3 collègues)
- 29/06 + 30/06 : Assises Nationales de la protection de l'enfance : Les 1000 premiers jours – ONE – en distanciel (2 collègues)
- 13/09 + 14/09 + 15/09 : « Aider l'autre ou se réparer sans ? Un travail sur soi

-
- pour aider en sécurité » Cécile Seron et Yves Stevens à Theux - (2 collègues)
 - 06/11 : Journée de Paroles d'enfant : Défis et atouts des enfants en situation transculturelle : Les apports de l'approche systémique interculturelle avec Ivy Daure (4 collègues)
 - 30/11 : Evénement de mise en réseau Capacity Building à Bruxelles – présentation du travail en binôme et à domicile (3 collègues)
 - 4/12 + 5/12 : Participation au colloque de Parole d'enfants à Paris sur le thème de « La vulnérabilité » (3 collègues)

Supervisions cliniques :

L'équipe a participé à 7 supervisions cliniques avec le Docteur Anne Reinaers.

D) Autres activités

Supervision collective avec Nathalie Bosmans : 13 juin et 12 septembre

Dans le cadre de l'octroi de bourse à l'ONE pour une supervision collective, nous avons rentré une demande et nous avons reçu une réponse positive. Deux journées ont été organisées en 2023, la dernière le sera en 2024.

Durant ces deux premières journées, nous avons pris le temps :

- De s'arrêter sur le fonctionnement interne de notre service qui a traversé une période difficile suite au départ de deux collègues qui ont été les fondatrices de notre service
- D'identifier les enjeux de ce départ et les pertes pour chaque participant
- D'envisager l'intégration des deux nouvelles collègues remplaçantes et de mobiliser les ressources créatives de chacun
- De faire le point sur notre projet après 7 années d'existence
- De réfléchir, élaborer et adapter notre pratique aux réalités souvent complexes des familles tout en s'attachant au développement du jeune enfant.

Ce travail nous a permis de : Prendre du recul par rapport à notre travail ; Partager nos ressentis ; D'accompagner l'équipe vers une nouvelle cohésion ; De travailler sur nos désaccords pour grandir collectivement

E) Collaborations avec le réseau

Nous avons participé à trois rencontres dans le cadre de Fil en Strophe, à une rencontre avec la Commission « Droit des étrangers » du Barreau de Liège.

Nous avons participé à une demi-journée à CARDA : mise en lien avec le réseau lié à la migration et à une journée à Bruxelles avec la Fondation Roi Baudoin : mise en réseau, présentation du service.

Les difficultés rencontrées dans le travail

Parallèlement à la prise en compte du vécu psychique des familles, nous devons également être attentifs au vécu d'injustice, lié à un sentiment de rejet et d'incompréhension envers les autorités et certains services. Nos familles sont régulièrement confrontées à beaucoup de violences institutionnelles de la part des différents services auxquels ils s'adressent. L'avenir est une menace pour la famille et une « radicalisation » pourrait apparaître chez les enfants contre un système qui n'a pu soutenir leurs parents.

Régulièrement, la demande nous arrive lorsque l'enfant est déjà né ou âgé de quelques mois. On constate que certains parents passent au travers des dispositifs de suivi de la grossesse et c'est lors d'une visite médicale ou d'une rencontre postnatale avec les TMS que la problématique émerge et que le service est contacté. La barrière de la langue peut aussi se révéler être une difficulté dans la communication : l'échange entre parents et professionnels en l'absence d'interprète peut entraîner également un contact tardif avec Parents en Exil.

Devoir terminer notre accompagnement aux 3 ans de l'enfant est une de nos difficultés dans la mesure où le suivi n'est pas terminé et il n'y a pas de service équivalent à qui passer la main. C'est pourquoi, nous souhaiterions pouvoir prolonger notre accompagnement jusqu'aux 6 ans de l'enfant (mais nous ne savons comment faire avec notre cadre de travail).

D'autres situations posent aussi problème :

- Lorsque la famille est arrivée en Belgique alors que l'enfant a déjà 2 ans ;
- Lorsque les enfants n'ont pas fréquenté la crèche par manque de place, par méconnaissance ou par crainte de cet accueil ;
- Lors de son entrée à l'école, moment charnière, l'enfant vit mal la séparation qui n'a pas été préparée ou montre des comportements inadéquats, des signes de difficulté, il a peu de ressources pour gérer ses émotions ;
- Dès son entrée à la maternelle, l'enfant risque de se faire éjecter du système scolaire classique et il nous paraît important de mettre en place un suivi avec la famille pour soigner la dynamique interne et éviter le rejet de l'enfant ce qui peut avoir des répercussions sur son avenir. Les enseignants sont démunis face à ces familles au contexte psycho-social compliqué et se tournent parfois vers nous pour obtenir un soutien, un relais car peu ou pas de service poursuivent cette mission.
- Lorsque la naissance d'un deuxième enfant a des répercussions sur l'aîné.

Notre réflexion nous a amené à prendre contact avec Viva For Life afin de **rentrer un nouveau projet 3- 6 ans** prenant en compte cette nouvelle tranche d'âge et qui seraient complémentaire du travail en SAP des 0 - 3 ans.

4. Présentation de l'équipe

Dans la mesure où l'ensemble des actions sont menées de manière intégrée par l'équipe de Tabane et celle de la mission spécifique du Club André Baillon, nous reprenons ci-dessous les deux équipes ainsi que l'équipe du projet « Parents en exil », même si cette dernière n'est pas du tout financée par la Région wallonne.

Tabane asbl				
Aguelmin	Chirine	Psychologue	mi-temps	APE
Ben Azzuz (1)	Yousra	Psychologue	mi-temps	APE
Claes (2)	Arnaud	Secrétaire comptable	4h/sem	
Crotteux (3)	Céline	Secrétaire comptable	4h/sem	
Ernult (4)	Chiara	Assistante sociale	mi-temps	APE
Gazon (5)	Julie	Assistante sociale	mi-temps	APE
Gillis (6)	Alexiane	Soutien administratif	temps plein	Art 60
Mélis (7)	Nathalie	Animatrice	mi-temps	APE
Meunier (8)	Sandrine	Psychologue	mi-temps	APE
Mrhani (9)	Layla	Assistante sociale	mi-temps	APE
Noffke (10)	Isabelle	Soutien administratif	temps plein	Art 60
Solvini (11)	Shannon	Assistante sociale	mi-temps	APE
Weber	Davy	Animateur	mi-temps	APE

Club André Baillon				
Crotteux (3)	Céline	Secrétaire comptable	mi-temps	
Claes (2)	Arnaud	Secrétaire comptable	mi-temps	

Khaskelberg (12)	Macha	Psychologue	mi-temps	
Lemaire	Jean-Marie	Psychiatre	2 à 3/2 jours/mois	
Mrhani (9)	Layla	Assistante sociale	mi-temps	
Snoeck	Luc	Coordinateur	mi-temps	

Parents en exil				
Beaulen (13)	Vinciane	Psychologue	0,6 ETP	APE
Boelen	Benjamin	Assistant social	mi-temps	APE
Defays	Justine	Psychologue	0,6 ETP	APE
Taziaux (14)	Anouchka	Psychomotricienne	0,6 ETP	APE
Voos (15)	Justine	Psychomotricienne	0,6 ETP	APE
Willemart	Véronique	Coordinatrice de projet	0.65 ETP	APE

(1) + 2h/semaine dans le cadre de la subvention Ukraine

(2) à partir du 27 juin

(3) fin de contrat le 6 juin

(4) Contrat de remplacement de Layla Mrhani à partir du 17 avril - +3/10èmes ETP à partir de novembre (subvention Ukraine)

(5) Contrat de remplacement de Layla Mrhani jusqu'au 14 avril

(6) jusque fin février

(7) + 2/10èmes ETP (subvention Ukraine)

(8) jusque fin août

(9) en mi-temps médical

(10) à partir du 3 avril

(11) jusqu'au 3 février

(12) +5h30/semaine dans le cadre de la subvention Ukraine

(13) en congé sans solde à partir du 31 janvier

(14) à partir du 8 mai

(15) jusqu'au 25 avril

Soit au total à la fin de l'année 2023 :

Deux assistantes sociales pour un total d'1,3 ETP,

Quatre psychologues pour un total de 2,15 ETP,

Deux intervenants psychosociaux en charge des activités collectives pour un total d'1,2 ETP,

Un psychiatre 2 à 3 demi-journées par mois,

Un secrétaire 3 jours/semaine

Un coordinateur à mi-temps (qui coordonne l'ensemble du dispositif)

Une accueillante + soutien administratif à temps plein (art60)

et 4 intervenants psychosociaux (dont une coordinatrice) pour le projet PEX pour un total de 2,5 ETP.

Pour le volet « premières missions », nous pouvons aussi compter sur la présence à nos réunions d'un psychologue du Service de santé mentale du Club André Baillon ainsi que sur l'appui d'une bénévole fidèle tous les jeudis depuis des années pour les activités collectives.

5. Perspectives

Avec le Cresam et la Concertation Exil et santé mentale, nous tentons depuis des années d'obtenir des financements pérennes pour stabiliser l'équipe et mener nos actions. La Région wallonne accède enfin à notre souhait et on ne devrait que s'en réjouir. Le problème, c'est que la formule envisagée – nous attendons encore des éclaircissements - est de transférer l'enveloppe actuelle du secteur "action sociale" au départ duquel nous recevons chaque année des subvention facultatives, vers l'Aviq et le secteur "santé mentale". En pratique, cela veut dire que ce sont des initiatives spécifiques de SSM qui recevront désormais les subsides et il est demandé aux 6 services wallons spécialisés « exil et santé mentale » de signer des conventions de collaboration avec des SSM afin de maintenir les activités telles qu'elles fonctionnent

actuellement, considérant que c'est juste un changement de canal de financement (c'est leur point de vue).

Sur le terrain, les choses sont évidemment moins simples et de nombreuses questions se posent. En plus du changement de bénéficiaire de la subvention, la RW ne cherchera-t-elle pas à harmoniser les montants des subventions des uns et des autres ? Les exigences en matière de mission ne seront-elles pas revues ? Un cadre commun des fonctions sera-t-il envisagé ? Pour les équipes, changer d'employeur n'est évidemment pas quelque chose d'insignifiant. Et puis pour commencer, les SSM partenaires potentiels vont-ils être preneurs ?

Cela fait trois ans que les discussions ont commencé avec la RW et le dossier se précipite maintenant à l'approche de la fin de la législature, sans concertation avec les acteurs de terrain et avec une communication quasi inexistante. Impossible donc aujourd'hui de savoir si ce changement se fera ou pas, s'il prendra ses effets en janvier 2025 ou plus tard, quelles seront les modalités précises de ce changement etc. En conclusion, ce financement pérenne devrait être une bonne nouvelle mais à ce stade, il est impossible de s'en réjouir.

Par ailleurs, au moment de finaliser ce rapport (début avril 2024), nous avons déjà reçu une centaine de nouvelles demandes de prise en charge depuis début janvier. Comme nous ne voulons pas consacrer tout le temps de nos réunions d'équipe à l'examen de ces demandes, les délais s'allongent avant même une décision de prise en charge ou de réorientation. Cette situation continuera donc à nous interroger. Allons-nous à nouveau bloquer l'introduction de toute nouvelle demande pendant quelques mois ? Resserrer nos conditions d'accès ? Réfléchir autrement le travail thérapeutique et augmenter les dispositifs collectifs ?

En tout cas, une piste que nous voulons explorer se trouve du côté du réseau. De nombreux services (plannings familiaux, SSM ...) rechignent à prendre en charge les personnes sans papiers ou celles qui ont besoin d'un interprète. Avec l'aide d'une stagiaire en master en ingénierie et action sociale, nous voulons mieux comprendre les obstacles réels ou imaginaires à l'accueil de ces personnes dans ces services afin de proposer notre soutien pour lever ces obstacles à travers des formations ou un accompagnement adapté.